

# Décrire et analyser une photographie de presse

## La prise de vue

**Hauteur d'œil :** C'est la position normale, le photographe est à la même hauteur que le sujet.

**Plongée :** Dans cette position, le photographe se situe plus haut que le sujet à photographier, il oriente donc l'appareil photo vers le bas (d'où le terme plongée...). Un tel cadrage donne une certaine impression de solitude et de détresse. Le photographe domine en quelque sorte le sujet. Ce point de vue va écraser les perspectives et déformer les éléments. La plongée donne plus d'importance aux lignes en accentuant les surfaces horizontales.

**Contre-plongée :** En contre plongée, le photographe est plus bas que son sujet, il oriente l'appareil vers le haut. Un tel cadrage donne une certaine impression de puissance et de domination du sujet. Ce point de vue va accentuer les perspectives et réduire les plans horizontaux. Le sujet est mis en valeur (l'arrière plan a encore moins d'importance) mais il est, là aussi, déformé.

## Les plans

**Plan général :** Il consiste à prendre le sujet dans son environnement général. Le sujet est donc vu avec un certain recul puisqu'il est intégré à un grand espace. C'est le plan idéal pour insister sur l'étendue de l'endroit photographié et sur la forte relation entre le sujet et le lieu où il se trouve.

**Plan d'ensemble :** C'est un cadrage plus resserré que le plan général. Le sujet occupe une plus grande partie de l'image, il est devenu identifiable mais sa relation avec son environnement reste toujours prépondérante.

**Plan moyen :** C'est un cadrage resserré sur le sujet principal. Il apparaît en entier sur la photo. Dans ce genre de plan, on s'intéresse beaucoup moins au décor.

**Plan américain :** Il consiste à cadrer un personnage à mi-cuisse.

**Plan rapproché :** Dans ce type de plan on ne voit que la partie supérieure du sujet (coupé à la taille ou à la poitrine).

**Gros plan :** Ce plan consiste à cadrer une partie importante du sujet pour la mettre en valeur. Le décor est alors inexistant.

Source de ce document : **Karine Fridman**  
Responsable pôle ressources documentaires  
CDDP des Hautes-Pyrénées